

Bulletin municipal n° 65 3^{ème} trimestre 2020

www.saint-martin-le-noeud.fr

Le mot du Maire

Chères Martinodiennes, chers Martinodiens,

Les associations sont des acteurs indispensables au « bien vivre dans notre commune ».

En cette période de crise, nos associations restent dynamiques et porteuses de projets mais elles ont besoin de vous, adhérents ou bénévoles. Soutenons-les!!

Mon rôle de Maire m'impose d'être le garant du respect des consignes préfectorales durant leurs activités actuelles mais, il est aussi primordial que chaque association soit en capacité financière de traverser cette période.

Je veillerai donc à leur santé financière et j'invite tou(te)s les martinodien(ne)s à s'investir dans les associations. C'est une excellente façon de s'intégrer et de partager des moments conviviaux.

Je remercie également l'ensemble des habitants pour le respect des consignes sans oublier les enfants de plus de onze ans qui doivent porter le masque. Prenez soin de vous et de vos proches.

Votre Maire, Jean-Marie DURIEZ

Les associations

L'association Loisirs Sports Saint Martin (L.S.S.M) vous informe que les activités tricot, couture et danse ont repris. Elle organise une journée pêche, le 3 octobre, aux étangs d'Aux Marais.

L.S.S.M a déjà prévu plusieurs activités pour l'année à venir, si la covid le permet ...Vous pouvez contacter Renelle Roussel au 06.88.23.42.35

La nouvelle année est là et son lot de bonnes résolutions aussi !!! C'est le moment idéal pour venir rejoindre la GYM St Martin. Rien de tel que quelques exercices de réveil musculaire: squats, abdos, fessiers... pour se sentir bien dans sa tête et dans son corps. Venez faire un essai, il est gratuit !!! **Rendez-vous à la salle des fêtes** ou appelez Yvette DELEAU au 03.44.02.03.04



Lundi: step de 19h à 19h30 et gym de 19h30 à 20h30

Mercredi: Taï chi de 17h30 à

Toutes les activités se font dans le respect des gestes barrières.



Le club arc en ciel (CAC 60) et l'association des parents d'élèves (A.P.E) ont besoin de vous. Sans bénévoles, la brocante, les animations de Pâques, d'Halloween risquent de disparaître.

L'A.S.P.T.T, c'est le foot mais pas seulement. L'association possède une section running mais également une section kidisport (flyer ci-joint).

L'improthéo : ligue d'improvisation Théâtrale de l'Oise



Les cours ont repris dans la joie et la bonne humeur. Vous avez envie de vous dépasser, de faire marcher votre imaginaire. Alors rejoignez-les. Rendez-vous tous les mardis soir dans la salle des fêtes à partir de 17h30.

Renseignements au 06 85 10 22 43

Retrouvez toutes les associations sur le site officiel de la commune

www.saint-martin-le-noeud.fr

N'hésitez pas à le consulter et à vous inscrire à la newsletter afin d'être informé.

Au cœur du village : l'école

Nos écoliers ont profité de vacances bien méritées après 4 mois de scolarité passés dans un contexte particulier. Leur vocabulaire s'est certes enrichi pendant cette période, des termes nouveaux sont apparus: épidémie, pandémie, coronavirus, la covid 19, gestes barrières, conditions sanitaires. L'équipe pédagogique a assuré un accueil adapté à chacun, menant de front, pour les enseignantes l'accueil des enfants des professionnels de première ligne et assurant la continuité pédagogique à distance pour les autres. Le personnel de la commune s'est mis en quatre pour assurer les conditions d'hygiène indispensables à un accueil sécurisé, multipliant les actes désinfection, de nettoyage, de d'accompagnement au lavage des mains, veillant à la distanciation durant le temps de restauration et de garderie. Les familles, le conseil municipal remercient toutes et tous pour l'engagement, la disponibilité, la solidarité qui ont permis de traverser cette épreuve collective.



Les douze élèves de CM2 ont reçu le diplôme d'honneur qui valorise la fin de scola**ri**té primaire par le Maire Jean-Marie DURIEZ et l'Adjointe Carole MORTELECQ.

Le conseil municipal leur souhaite une belle poursuite d'étude dans le secondaire.

Cette année, les nouveaux lecteurs ont également été mis à l'honneur grâce à une belle initiative lancée par l'enseignante Hélène BOUKHERCHA à destination des élèves du CP pour les encourager dans cet apprentissage. Une belle idée car lire mène incontestablement chacune et chacun sur les chemins de la connaissance.



Pour célébrer cette fin d'année, le succès des élèves, un goûter offert par la municipalité a été partagé par tous les enfants présents, dans la cour à bonne distance, force est de constater la capacité d'adaptation des enfants et leur gaité plus contagieuse que le virus. L'association de parents d'élève (A.P.E) a offert à chaque élève du CM2 une place pour le bowling.

Cet été, les enfants du village ont retrouvé les enfants de Aux Marais grâce à l'organisation d'un accueil de loisirs par la Canopée d'Auneuil. 10 enfants de Saint Martin soit 37 % ont fréquenté l'activité. Si la crise sanitaire a modifié les modalités en supprimant les regroupements intervillages et les sorties, les activités ont pu se dérouler dans les établissements scolaires des deux communes, et dans les espaces de plein air de proximité. Les promeneurs du vendredi ont pu rencontrer les enfants au pied de la Chapelle ou près de la mairie de notre village.



La rentrée s'est inscrite dans ce contexte sanitaire. Les adultes sont tenus de porter le masque à proximité et à l'intérieur de l'école. L'organisation de la journée est rythmée par l'accomplissement des gestes barrières. Un guide des parents, disponible sur le site de la commune a été édité par le ministère de l'éducation nationale. L'ensemble des enfants inscrits sont accueillis, soit 102 enfants et la vigilance de tous est attendue. Il est notamment demandé aux familles de ne pas mettre un enfant fiévreux à l'école et en cas de suspicion, de consulter le médecin et au besoin, de recourir au test avant de remettre l'enfant à l'école, une procédure a été adressée aux familles par la directrice de l'école.

En raison de ces circonstances, la traditionnelle sortie au parc St Paul a été ajournée à une période plus adaptée réunissant des conditions optimales tant pour le transport, l'encadrement que pour le plaisir partagé des animations.

A noter dans l'agenda des parents, l'élection des délégués de parents d'élèves qui se déroulera le 9 octobre prochain selon les modalités diffusées par l'école.

Belle année à tous nos écoliers et leurs familles.

Vie culturelle

Pour la saison 2020-2021, dans le cadre du partenariat avec le théâtre du Beauvaisis, le comité des fêtes vous propose des entrées à <u>tarif préférentiel de 10€</u>. **Attention, le nombre de billets est limité.**

Vous pouvez pré-réserver vos places en Mairie.



Vendredi 16 octobre à 20h30

D'Est en Ouest - Josette Baïz Groupe Grenade

Entre Aix-en-Provence et Marseille, Josette Baïz travaille depuis plusieurs années avec des jeunes gens, qu'elle porte au niveau d'interprètes professionnels. Une expérience rare.

Attention : phénomène !

Ce spectacle de danse réunit trente interprètes de sept à dix-sept ans. Mais ne vous méprenez pas sur le jeune âge de ces filles et garçons : ils appartiennent au Groupe Grenade, une des formations les plus étonnantes de la danse en France. Il s'agit d'une pépinière, conçue et dirigée par Josette Baïz, chorégraphe et ancienne interprète chez Jean-Claude Gallotta. Nul amateurisme ici. Si l'ambiance au sein de Grenade est joyeuse, elle est

absolument rigoureuse. Et concerne des jeunes de toutes origines, de tout milieu social. Un cocktail de personnalités, de corps, d'énergie. Et tout ceci au service d'extraits pris dans le répertoire du meilleur de la danse contemporaine, des chorégraphes internationaux les plus brillants et célèbres. Vous pourrez ainsi découvrir des morceaux choisis de Eun-Me Ahn, d'Akram Khan, de Barak Marshall, de Lucy Guerin, de Crystal Pite, de Wim Vandekeybus. La chorégraphe a trouvé un lien énergétique fort entre tous ces univers, un hymne à la vie, la fête, la révolte. Pour le tableau final, les trente interprètes constituent une sorte de volcan humain, finement orchestré.



7 ou 8 décembre

FIQ! (Réveille-toi!) Cirque Acrobatique de Tanger - Maroussia Diaz Verbeke.

Ils parlent arabe, français, anglais, espagnol, mais surtout la langue sans frontière de l'acrobatie, avec une énergie phénoménale. Une vitalité qui est aussi un message, par les temps qui courent.

Le Groupe Acrobatique de Tanger, fort du succès international de son dernier spectacle Halka, que nous avons eu le plaisir de vous présenter, est allé encore plus loin avec FIQ! dans la recherche du métissage, des croisements les plus audacieux. Une quinzaine d'interprètes ont été sélectionnés, après des auditions dans tout le Maroc, pour conduire cette fusion entre tradition et modernité. Toutes et tous acrobates, ils sont aussi breakers,

taekwendeurs, footfreestyleurs, en un mot, ils combinent tous les vocabulaires corporels qu'utilisent les jeunes à travers le monde.

Ils se sont associés à une metteuse en cirque, un DJ renommé au Maroc, ainsi qu'un designer et styliste pour les costumes et la scénographie. Du coup leur spectacle devient un creuset où s'invente une modernité méditerranéenne, tissage des arts traditionnels de l'acrobatie, des scènes de danse vues sur Youtube et reproduites sur les places des villages de l'Atlas, des influences ramenées par les voyageurs et les vacanciers. Une collection, sur un rythme haletant, de figures, de musiques, d'idées, de sketchs, de glissades, de babouches et autres tours sur la tête. De quoi nous réveiller! En partenariat avec La Batoude.



L'Établi Robert Linhart - Olivier Mellor - Cie du Berger

Le décor et l'environnement sonore restituent sur le plateau l'atmosphère d'une fabrique, d'un lieu où des hommes, en bleu de travail, munis d'outils, fabriquent des choses en maniant de la matière. Et rêvent et peinent, ensemble.

La pièce est l'adaptation du texte de Robert Linhart où il relate son expérience à l'usine Citroën de la Porte de Choisy, fin 1968. Linhart faisait parti de ces intellectuels qui après Mai 68 ont voulu se rapprocher de la classe ouvrière, pour en connaître la condition, et y répandre la bonne parole politique de la nécessité de changer la société, transformer les rapports de domination. On les avait surnommés « les établis ». Comme on le sait, la

Jeudi 28 janvier 2021 à 20h30

greffe n'a pas vraiment pris, et la plupart de ces intellectuels ont repris le chemin de leurs études ou de leurs recherches, plus ou moins durablement ébranlés par leur expérience.

Ce sont les quelques mois que l'auteur a passés dans l'usine que le roman relate. Olivier Mellor et sa compagnie en ont tiré un spectacle passionnant, une photographie du monde ouvrier de la fin des années soixante, avant la grande vague de désindustrialisation qui a suivi. Au-delà des aspects sociologiques, c'est aussi une histoire de solidarité, d'amitiés, d'univers qui s'ignoraient et apprennent à se découvrir. En ce sens, même si le monde de la production s'est transformé, le livre et le spectacle gardent une portée universelle.

Droit d'expression N° 1 - liste « SAINT-MARTIN, ce lien qui nous unit »

Chers habitants de Saint-Martin-le-Nœud,

Lors de la campagne électorale, nous vous proposions plus de transparence, de communication, de consultations participatives et de débats démocratiques pour un lien fort entre concitoyens et une dynamisation intergénérationnelle : nous n'avons pas changé d'idée ! Pour vous, et dans le respect de vos doléances et remontées, des sujets qui vous préoccupent, nous travaillerons à représenter et porter à connaissance du Conseil Municipal vos opinions, nous serons force de proposition et nous mettrons nos compétences au service de la commune dans l'intérêt de tous les Martinodiens. Nous le ferons avec la liste majoritaire tout en restant attentifs aux directions prises par celle-ci et, ou aux investissements futurs qui devront s'adapter à nos besoins comme aux capacités budgétaires de notre commune. Vos 3 élus sont déjà très actifs dans différentes commissions (« Information & Communication & Animation Jeunesse », « Actions Sociales », « École », « Travaux » ou encore « Urbanisme & Environnement ») et proposeront leurs et vos idées sans rétention. La première avancée significative est la rédaction d'un procès-verbal très complet des Conseils Municipaux et sa généralisation à toutes les commissions. Ce document central, reflet des débats et décisions prises, ne doit pas rester dans un tiroir aussi nous demandons ici à ce qu'il soit diffusé sur le site de la commune et affiché en Mairie. Nous restons à votre disposition. Cordialement.

Nathalie Ancelin, David Grandgirard et **Philippe** Hennequin SMcelienquinousunit@gmail.com

Bienvenue à :

Célestine VIEUBLED née le 18/08/2020





Félicitations à :

SAMUDIO GODOY Sonia et AZZARO Gilles CLÉRY Elodie et VENEQUE Mathieu

Pensées pour les proches de :

Madame Jeannine ROHÉE décédée à l'âge de 97 ans Monsieur Claude DUCHOSSOIS décédé à l'âge de 70 ans Madame Janine CHEVILLOT décédée à l'âge de 86 ans



Cette année, cinq étudiant(e)s résidant à St-Martin ont obtenu la mention très bien au baccalauréat. Lors de la cérémonie organisée en leur honneur, par la d'Agglomération communauté du Beauvaisis. Monsieur Le Maire a eu le plaisir de leur remettre des chèques cadeaux. Encore bravo à Pauline LERAILLE, Alix BENISTANT, Maud GOSSE, Héloïme DELETTRE et Rémy DUCHOSSOIS **CHEFDEVILLE**



Vous habitez Saint Martin depuis moins d'un an? Nous vous invitons à vous faire connaitre en mairie. L'équipe municipale sera heureuse

de vous souhaiter la bienvenue lors d'un verre de l'amitié. Un courrier personnel vous sera adressé.

Le commerce et l'artisanat de proximité constituent une richesse et un atout économique. Artisans, commerçants, auto-entrepreneurs, vous exercez une activité dans le village et souhaitez apparaître dans un prochain bulletin. Déposez votre annonce en Mairie (sur place ou par téléphone au 03.44.05.18.52) qui transmettra à la commission information communication.

A vos agendas

Mercredi 11 novembre : Commémoration de l'armistice

Rendez-vous à 11h30 à l'Église de Aux Marais

Les 19 et 20 décembre : distribution des colis aux aînés

Vendredi 8 janvier 2021 : Vœux du Maire

Sous réserve de l'évolution des mesures sanitaires.

MAIRIE: 03 44 02 18 52 mairie.st-martin-le-nœud@wanadoo.fr

OUVERTURE MAIRIE : Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 10h30 Mardi et jeudi de 17h à 18h30

OUVERTURE AGENCE POSTALE: 03 44 05 36 41 Mardi et Jeudi de 9h à 12 h - Mercredi et Vendredi de 13h30 à 17h30 - Samedi de 11 h à 12 h

> Bulletin réalisé et reproduit par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

Vie municipale

Délibérations du Conseil municipal du 9 juillet 2020 :

Constitution des commissions	Approuvée à l'unanimité
Liste de présentation en vue du renouvellement de la Commission Communale des Impôts directs	Approuvée à la majorité (1 abstention)
Désignation des représentants de la collectivité aux assemblées générales d'actionnaires et aux assemblées spéciales des actionnaires minoritaires de l'ADTO	Approuvée à l'unanimité
Annulation de titres émis au nom de la Tour de Pizz	Approuvée à l'unanimité
Création d'emploi suite à avancement de grade - filière technique	Approuvée à la majorité (1 abstention)
Formation des élus	Approuvée à l'unanimité

Jean-Marie DURIEZ, Maire, est le Président de droit de chaque commission.

COMMISSION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Christelle CARVALLO, Carole MORTELECQ, Patrick BOUTEILLER, Majda LECUELLE et Philippe HENNEQUIN

COMMISSION PROSPECTIVE

Christelle CARVALLO, Georges DEMANET, Carole MORTELECQ, Thierry JOURNEUX, Gérard VIEUBLED, Sandra MARIE -PERRINE et Sandrine HEUDE

COMMISSION ACTION SOCIALE

Gérard VIEUBLED, Sandra MARIE-PERRINE, Isabelle CATHERIN, Philippe HENNEQUIN et Nathalie ANCELIN

Membres extérieurs: Colette CASSARIN - GRAND, Nadine DURIEZ, Micheline JOÉ, Françoise MASSIF et

Renelle ROUSSEL

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Georges DEMANET, Carole MORTELECQ, Thierry JOURNEUX, Sandra MARIE-PERRINE, Patrick BOUTEILLER, Sandrine HEUDE et Philippe HENNEQUIN

COMMISSION INFORMATION - COMMUNICATION - ANIMATION JEUNESSE

Christelle CARVALLO, Gérard VIEUBLED, Sandra MARIE-PERRINE, Isabelle CATHERIN, Majda LECUELLE, Sandrine HEUDE, Philippe HENNEQUIN et David GRANDGIRARD

COMMISSION AMENAGEMENT COMMUNAL - PRESERVATION DU PATRIMOINE BATI

Georges DEMANET, Thierry JOURNEUX, Hervé BIGOURD, Patrick BOUTEILLER et Philippe HENNEQUIN

Missions: Gestion des travaux, des aménagements des locaux, entretien du matériel.

COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES ET RESTAURATION

Carole MORTELECO, Isabelle CATHERIN, Majda LECUELLE, Nathalie ANCELIN et David GRANDGIRARD

COMMISSION ENVIRONNEMENT - URBANISME

Thierry JOURNEUX, Gérard VIEUBLED, Hervé BIGOURD, Patrick BOUTEILLER, Nathalie ANCELIN et David GRANDGIRARD

<u>Missions</u>: Suivi de chantiers, sécurité routière, instruction des dossiers d'urbanisme.

Vie municipale

Délibérations du Conseil municipal du 31 août 2020 :

Location de l'appartement communal situé 61 Grande Rue	Approuvée à l'unanimité
Renouvellement de l'adhésion au service commun d'instruction des actes et autorisations du droit des sols de la communauté d'agglomération du Beauvaisis	Approuvée à l'unanimité
Décision modificative portant sur la restitution de la taxe d'aménagement suite l'annulation d'un permis de construire	Approuvée à l'unanimité

COMITE DES FETES

Président : Thierry JOURNEUX Vice Présidente : Christelle CARVALLO Secrétaire : Carole MORTELECO Trésorière: Sandrine HEUDE



Le budget voté le 28 février 2020 par la précédente équipe a été présenté aux nouveaux conseillers municipaux.

Vie pratique



Afin de permettre l'accès aux soins à tous, la commune a mis en place la mutuelle de village. Cette offre ouverte à tous

permet de bénéficier d'une couverture santé de qualité, adaptée à la situation de chacun pour un budget modéré. Retrouvez toute la documentation en mairie ou contactez directement votre conseillère mutualiste Mélissa **VERMEULEN** 06.86.57.22.53 ou melissa.vermeulen@moat.fr



si simple et plus encore

SIME est une association intermédiaire qui propose des services, aux particuliers, aux entreprises, aux collectivités et associations.

Elle propose des services à la personne tels aide pour le ménage, le repassage, le jardinage, le nettoyage des vitres, le déménagement, l'aide aux courses, le bricolage, les promenades des animaux, et les gardes d'enfants de plus de 3 ans.

Faites-vous aider et bénéficiez des avantages fiscaux : 50% des sommes versées sont déductibles des impôts, conformément à la loi de finances en vigueur. Possibilité d'utiliser CESU **préfinancés** pour les services à la personne.

Elle propose également des offres d'emploi. (https://sime-services.fr/emploi/)

N'hésitez pas à les contacter au 03 44 02 71 77. contact@sime-services.fr



Peut-on promener son chien sans laisse?

La loi n'interdit pas systématiquement la promenade

d'un chien sans laisse. Toutefois, l'article L211-22 du Code rural autorise les maires à prendre toutes « dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats». Les arrêtés municipaux obligeant les maîtres à attacher leurs chiens en ville sont très fréquents. La muselière n'est pas obligatoire sauf pour les chiens de 1re ou 2e catégorie. À défaut, vous risquez d'être verbalisé par un agent municipal.

Par ailleurs, laisser divaguer son chien est strictement interdit. Selon l'article L 211-23 du Code rural, la divagation est caractérisée lorsque l'animal circule librement (en dehors de la chasse), sans surveillance, à plus de 100 mètres de son maître. Tout chien divaguant risque de finir à la fourrière.

À la campagne, beaucoup l'ignorent mais promener son chien sans laisse dans les bois et forêts en dehors des allées forestières entre le 15 avril et le 30 juin est interdit (arrêté du 31 juillet 1989) et ce afin de protéger le gibier.



Ne jetez plus, la Ligue récupère!

LA LIQUE La Ligue contre le Cancer collecte les radiographies argentiques et les d'imprimante cartouches pour financer ses projets tout

contribuant à la sauvegarde de l'environnement. Les bacs de récupération sont désormais disponibles en Mairie. Merci à toutes et tous pour votre soutien!